



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE MARCEL SEMBAT – SOTTEVILLE–LES–ROUEN – 02 32 81 50 50

LYCÉE LAVOISIER – LE HAVRE – 02 35 54 04 99

LYCÉE JULES VERNE – MONDEVILLE – 02 31 84 40 90

IFPRA - Pôle Apprentissage
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 08 96 61 | ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE MARCEL SEMBAT – SOTTEVILLE–LES–ROUEN

LYCÉE LAVOISIER – LE HAVRE

LYCÉE JULES VERNE – MONDEVILLE



BTS

**MAINTENANCE
DES VEHICULES**

OPTION A – VOITURES PARTICULIÈRES

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Le candidat titulaire du BAC doit formuler ses vœux sur Parcoursup.

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou [scanner le QR code](#)



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier, il est possible de poursuivre en licence professionnelle.

MÉTIER ET OBJECTIFS VISÉS

- Technicien d'atelier, d'accueil et de conseils clients
- Technicien chargé de l'animation du site, de l'organisation technique
- Technicien de méthodes et d'assistance après-vente
- Technicien d'études et d'essais de produits et équipements auto
- Technicien conseil pour les commercialisations des pièces détachées
- Technicien chargé des expertises techniques (garanties, contentieux...)

Le **BTS maintenance des véhicules** donne accès aux métiers du secteur de l'**après-vente des véhicules particuliers**. Cette formation est centrée sur la technique, la gestion et la communication. A l'issue de la formation doit être capable de : Concevoir, mettre en œuvre, optimiser un processus de maintenance du service après-vente automobile.

→ Organiser, gérer, adapter tout ou une partie de l'atelier de maintenance automobile, compte tenu des contraintes humaines, commerciales, financières et techniques.

→ Déceler les réels besoins de la clientèle afin de mettre en œuvre toute action conduisant à sa satisfaction totale.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 87 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BTS MV VP, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.